

ANGÉLIQUE DE SAINT-JEAN A TRAVERS SAINTE-BEUVE
ET MONTHERLANT

par André BLANC

Lorsque Henry de Montherlant rédigea son premier *Port-Royal* entre 1940 et 1942, pièce qu'il devait détruire, il avait lu ou plutôt relu les célèbres volumes de Sainte-Beuve (1). C'est dans le même Sainte-Beuve qu'il puisa en grande partie les éléments de sa deuxième pièce sur ce sujet, celle que nous connaissons, avec les modifications qui lui parurent théâtralement nécessaires : c'est ainsi qu'il fondit en une seule journée — lui-même nous l'apprend — les interrogatoires de 1661 et la visite de Péréfixe du 26 août 1664, accompagnée de l'expulsion de douze religieuses. C'est de Sainte-Beuve que partit la première idée du personnage de la Sœur Angélique de Saint-Jean, qu'on peut considérer comme le premier rôle de la pièce.

Dire que Sainte-Beuve a écrit le roman de Port-Royal n'est pas en soi péjoratif. Lorsque, pour Raphaël Molho, le principe de la critique sanctibovienne consiste à « épouser intuitivement et intimement son sujet, s'identifier à lui pour le faire resurgir dans sa vie propre (2) », il donne, en fin de compte, une définition du roman historique sérieux. L'œuvre de Sainte-Beuve est dominée par une idée préconçue, toute romantique, du christianisme du XVII^e siècle. Sans doute n'est-il pas le seul en son temps à s'intéresser à Port-Royal (3), mais c'est lui qui va tirer de l'ombre Angélique et lui donner tout son relief: «caractère royal», écrit-il,

« grande praticienne des âmes », « au renom sévère », etc. En gros, si l'on voulait faire le portrait d'Angélique d'après ce qu'il en a dit, il faudrait distinguer son esprit, son caractère et son âme.

Esprit « scientifique », au sens que lui donnait Nicole, qui ne l'aimait pas beaucoup, Angélique est érudite, logicienne, voire théologienne. Son oncle Amauld aimait, paraît-il, à l'entretenir des affaires de l'Eglise (41).

Son caractère a pour trait principal l'énergie. Sainte-Beuve note qu'elle reprochait à Singlin son attitude mitigée à l'égard du formulaire, qu'elle se méfiait de Nicole, qu'elle trouvait trop mou. Il souligne la part prépondérante qu'elle prit à la rédaction de l'Avis *aux Religieuses* (5), son activité d'abbesse lorsqu'elle fut élue en 1678. Ce caractère a d'ailleurs évolué, elle a su se dompter : « En avançant dans cette voie uniforme, elle avait de plus en plus triomphé de ce qui nous paraît sa première saillie (6). » Elle mérite l'éloge de Mme de Sévigné à propos de la lettre qu'elle écrivit à son frère Pomponne, après sa disgrâce : « C'est la première fois que j'ai vu une religieuse parler et penser en religieuse (...). Je n'en ai point encore vu qui fût véritablement morte au monde (7). »

Quant à son âme, c'est là que le romantisme de Sainte-Beuve se fait surtout sentir, autour de cette notion vague, sans rigueur théologique pour le critique, et dont certains traits ont pu influencer Montherlant. Il la définit, à travers le récit de sa captivité, comme « une âme forte, triste, tendre, capable de toutes les belles agonies, une âme grande aussi dans son ordre et admirable (8) ».

Ainsi s'établit, chez l'historien de Port-Royal, une première image d'Angélique, image toute rhétorique, dont l'esthétique l'emporte sur l'exactitude.

C'est de cette image que Montherlant partira, mais il la reprendra avec une sensibilité bien différente, moins romantique, certes, mais surtout plus dramatique. Il lut aussi, de très près, la *Relation de Captivité*, les autres *Relations*, les *Interrogatoires* mis en écrit par les religieuses. Il ne semble pas avoir eu une connaissance détaillée de la correspondance

d'Angélique. Ces lectures contribuèrent, d'une part, à donner à la pièce sa solidité historique, d'autre part, à la focaliser sur la Sœur de Saint-Jean. Il a « vu » Angélique, chose indispensable à un dramaturge, et senti qu'elle pouvait devenir un protagoniste de son drame, parce qu'il pouvait, dans une certaine mesure, s'identifier à elle, ou, pour parler un langage plus strict, superposer au discours de la religieuse un discours personnel sans faire éclater la cohérence du premier, cela d'ailleurs, avec un métier dramatique absolument remarquable. A l'égard de la véritable Angélique, son attitude, relativement simple, unit à la fois la fidélité et l'infidélité.

Fidélité

Montherlant est fidèle d'abord à certaines idées reçues, reprises par Sainte-Beuve. Son héroïne entre en scène avec une certaine solennité et se montre d'emblée sévère avec sœur Françoise : « Quel bruit vous faites en marchant, ma sœur, avec vos souliers qui craquent (p. 865) (9). » Une allusion de Françoise aux « esprits pédantesques » (p. 865) reprend évidemment l'image d'une Angélique « scientifique », aspect sur lequel Montherlant se gardera d'appuyer. Fidélité aussi dans la sécheresse dont Angélique fait montre, au point qu'elle éprouvera le besoin de s'en excuser auprès de Mère Agnès — et du spectateur : « Je viens de rudoyer un peu cette petite sœur... » (p. 875). On sait qu'au moment de l'élection de l'abbesse, en 1678, elle avait essayé de détourner d'elle les voix des religieuses « par quelque hauteur, quelque chose d'un peu sec dans la conduite » pour n'être pas choisie ; une fois élue, au contraire, elle fut toute douceur et humilité. Et son ennemie, la sœur Flavie, confesse que « sa mine ne la fait pas paraître aussi humble qu'elle l'est à ceux qui ne la connaissent pas ». Enfin, Montherlant lui conserve une parfaite modestie : « Elle ne disait jamais rien qui fût à son avantage », déclare la *Lettre d'une religieuse de Port-Royal sur la vie et la conduite de la Mère Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly*.

La même fidélité profonde est observée envers le portrait qu'elle trace involontairement d'elle-même dans sa

Relation de Captivité, où nous voyons à chaque page son éclatante supériorité intellectuelle sur les bonnes Annonciades, notamment sur la Supérieure et Mme de Rantzau, qu'elle ridiculise avec une innocente férocité à chacune de leurs rencontres (10).

Mais la fidélité dominante est celle qui concerne les faits matériels, notamment ses propres paroles. Ses répliques sont presque toutes puisées dans la *Relation* ou dans son interrogatoire. Que l'on compare, à titre d'exemple, les deux textes :

Montherlant

Nous ne cessons de vous répéter qu'il faut répondre aux interrogatoires : «Ce sont là des matières que je n'entends point. On ne m'en a jamais parlé. Cela ne regarde pas mon sexe » (p. 868).

Interrogatoire

... je vous ai dit tout ce que j'en savais quand je vous ai dit qu'il y en a cinq [propositions! car je ne sais ce qu'elles contiennent et je n'entends rien aux matières de ces disputes dont on ne nous a jamais entretenues (11).

Et lorsqu'elle dit, dans la pièce : « Le point contesté ne touche pas la foi et n'est de nulle importance en soi », elle ne fait que répéter le leit-motiv de toutes ses lettres à Péréfixe et de toutes ses disputes avec Mme de Rantzau.

L'allusion à celles qui sont « lasses de la souffrance avant d'avoir encore souffert » (p. 874) est la reprise d'une réflexion faite au sujet de la sœur Hélène, qui avait signé « parce qu'elle avait paru lasse de la souffrance avant qu'on eût encore rien souffert » (*Rel.*, 76). Inversement, le désir de la persécution, exprimé dans *Port-Royal*, est encore un leit-motiv de la *Relation*, où l'on peut lire, par exemple :

« J'étais si fort remplie de l'admiration de la conduite de Dieu de nous avoir rendues dignes de souffrir un tel opprobre et un si extraordinaire traitement pour la vérité » (p. 32), ou encore lorsque Angélique exprime sa joie d'être

enfermée comme saint Jean et de l'être pour la première fois le jour de sa Décollation (p. 39).

Enfin, l'interrogation au hasard de l'Écriture, pratiquée dans la pièce par Mère Agnès (p. 880) est fréquente de la part d'Angélique (comme de tout Port-Royal). Mais la Bible que tient ici la Mère Agnès vient selon toute vraisemblance de la Bible en un volume que possédait Angélique de Saint-Jean dans sa captivité, et qu'elle consulte à maintes reprises.

Il ne s'agit pas seulement de paroles et d'attitudes : les faits les plus concrets sont respectés par le dramaturge : la peur de la solitude, plusieurs fois indiquée dans la *Relation*, ou encore le récit d'une chute lors d'un malaise nocturne (p. 883) :

« Il y avait bien des années que, m'étant trouvée mal la nuit et ayant voulu sortir de notre cellule pour aller chercher de la lumière, je pensai me tuer en tombant de toute ma hauteur évanouie, sans le sentir et sans savoir du tout où j'étais» (*Rel.*, p. 43).

A noter que Montherlant change la lumière en chandelle, pour ajouter une note de couleur temporelle, supprime le verbe « penser » dont le sens ne serait plus compris et supprime le possessif pluriel «notre», pour éviter de donner à son héroïne un langage de nonne, avec ses petits côtés.

En revanche, le récit des deux rêves d'Angélique est presque littéral : le dramaturge a gardé jusqu'au nom de la sœur Synclétique, par souci évident de pittoresque. Le personnage mentionne l'arrivée difficile à Port-Royal des Champs, les sœurs tristes, et continue :

Montherlant

Je me retournais vers une fenêtre et je voyais l'air tout en feu, et une nuée à la fois noire et enflammée, comme on en voit dans ces affreux mois de l'été quand il va

Relation

Et en même temps, me détournant vers une fenêtre, je vis l'air et une nuée fort noire et fort emflammée, comme on en voit quelquefois en été quand il doit faire

faire un orage. La Sœur Synclétique, regardant cela, dit avec un grand soupir : « Ah ! quelle nuit nous aurons encore ! » Je ne savais ce qu'elle voulait dire, mais elle me fit peur. Et étant sortie, parce que je voulais aller adorer le Saint Sacrement, il faisait de nouveau si nuit que je me réveillai sans achever mon songe (p. 881).

de grand tonnerre. La même Sœur Synclétique regardant comme moi, fit un grand soupir et dit : « Ah ! quelle nuit nous aurons encore. » Je ne savais ce qu'elle voulait dire, mais elle me fit peur, et étant sortie parce que je voulais adorer le Saint-Sacrement, il faisait si nuit que je ne connaissais pas le chemin et je me réveillai sans savoir ce que signifiait mon songe (p. 186).

Ce songe avait d'ailleurs été fait par Angélique peu avant la dispersion ; elle l'avait confié à Mlle de Vertus et elle l'interprétait comme « une captivité où je serais toute seule » (*Rel.*, p. 186).

Il peut arriver, bien entendu, que l'homme de théâtre, pour des raisons dramaturgiques, opère des transformations, qui, entraînant des inexactitudes, ne nuisent pourtant pas à la fidélité. C'est ainsi que, de la frayeur éprouvée par Angélique de Saint-Jean à la pensée que les jésuites sont les confesseurs et les directeurs des Annonciades (*Rel.*, p. 39), et d'une autre remarque: « Il faut marquer en passant que c'est un jésuite qui a fait leurs constitutions et qu'ils sont presque leurs fondateurs » (*Rel.*, p. 101), Montherlant fait une seule réplique, dans la bouche de l'archevêque (p. 906). De même, les différentes lettres écrites par la Sœur au cours de sa captivité à Péréfixe pour lui demander si elle devait toujours demeurer à l'écart des sacrements, deviennent dans la pièce une seule question et une réponse (p. 907). Une réflexion d'Angélique à Françoise : « Je vous ai nourrie du lait que pas une mère... » (p. 914), peut provenir d'une phrase de la *Relation*, où elle parle de ses « enfants » et de sa « tendresse » à leur égard (il s'agit des petites élèves et des novices) (p. 41). Au reste, les rapports d'intimité qu'elle a juste-

ment avec la Sœur Françoise sont ceux qu'elle eut dans la réalité avec la Sœur Christine Briquet, de même que la Sœur Gabrielle est une transposition de Catherine de Brégy.

Citons encore la fameuse réponse sur la possibilité de résister à la grâce, prêtée par Montherlant à la Sœur Eulalie (p. 868) : « Je puis résister à la grâce. Hélas, pauvre que je suis, je ne le fais que trop », simple reproduction de celle d'Angélique à M. Bail, qui lui demande si on peut résister à la grâce : « Que trop, Monsieur. Je veux dire qu'on ne lui résiste que trop souvent » (*Interrogatoire*). C'est lors de la visite qu'il rendit à la religieuse recluse aux Annonciades, que Péréfixe proteste de son estime pour le livre *De la fréquente Communion* qu'il a beaucoup lu et dont il avait toujours profité (*Rel.*, p. 49). Enfin, le papier tombé de la poche de Sœur Flavie et que ramasse Angélique — c'est la liste des sœurs à déporter — n'est que l'expression spectaculaire d'une remarque de la *Relation* :

« Je vis si clairement qu'elle avait fait faire la liste de ce qu'elle voulait chasser de la maison que je ne doutais plus qu'elle n'eût tout à fait dessein de la détruire et que je ne dusse le faire connaître parce que la plupart ne s'étaient point aperçues de son changement et auraient pu y prendre confiance » (p. 30).

Une liste de toutes les références en ce domaine, explicites ou implicites, serait infinie : allusion au fait que l'on fit croire à Angélique que la Mère Agnès était disposée à signer (p. 883) ; affirmation de l'Abbesse : « Nous ne pouvons signer, Monseigneur, contre notre conscience », qui est un thème constant de la *Relation* ; l'affirmation aussi que « l'auteur des sacrements importe plus que les sacrements » (p. 892) est une chose qu'Angélique se redit après tous les refus de l'archevêque, et qu'elle dit à ses interlocutrices. Il faut bien reconnaître aussi que la présentation que Péréfixe fait du Pape vu par les jansénistes (p. 889) est, à peine caricaturée, celle qui ressort de toute la *Relation*, en particulier des conversations avec la Supérieure et Mme de Rantzau.

Rappelons encore une phrase de Sœur Françoise : « Il

n'y avait que M. Bail, à ce jour, pour (...) nous rapprocher des sorcières, des possédées d'Auxonne», transcription d'une réponse de *l'Interrogatoire* : « Qu'est-ce qui n'aurait pas peur quand on les compare à Sodome, à Gomorrhe, à des magiciennes, aux possédées d'Auxonne ? » C'est à l'archevêque, en revanche, que l'auteur fait dire : « Qui donc sait mieux que vous qu'on ne trouve la croix au pied de la croix ? » (p. 906), transposition d'une belle formule de la *Relation* : « La science de la croix ne s'apprend qu'aux pieds de la croix (p. 68).

On ne saurait qu'admirer ce métier théâtral, qui utilise avec sûreté les inflexions d'une voix unique pour en faire un concert pluriel, sans l'affaiblir ni la trahir aucunement à ce point de vue. Mais cette fidélité matérielle au détail n'empêche pas une infidélité parfois grave, un gauchissement ou une déformation dans certains cas considérable — voulue ou non voulue — du personnage d'Angélique.

Infidélité

La lecture des *Vies édifiantes* et de la *Relation de Captivité* agit sur Montherlant comme un *stimulus*, provoquant une vision, un fantasme d'Angélique, qui, assurément, n'est pas contraire à ce que nous savons d'elle, mais qui s'en écarte plus d'une fois, plus consciemment, peut-être dans les gommages qu'il opère que dans la véritable distorsion qu'il fera subir à son personnage.

Le dramaturge s'abstient d'abord de mentionner la remarquable habileté manuelle et les authentiques dons artistiques de la Sœur, comme sans objet dans son drame. Il passe de la même façon sur son caractère trop « scientifique », en particulier sa connaissance de l'Écriture et de la langue latine : il ne fallait pas en faire une pédante. En particulier, elle participe à peine aux discussions entre les religieuses et l'archevêque ; elle n'intervient qu'une fois, pour soutenir Sœur François, alors que ce caractère éclate dans la *Relation* et dans ses lettres à Péréfixe, où elle se montre une dialecticienne redoutable. Il gomme également son hostilité systématique aux jésuites, qui prend parfois

des formes exagérées. Il insiste peu sur sa joie de se voir humiliée (*Relation*, p. 32). Il supprime tout ce qui rappellerait trop les petits côtés de la vie claustrale : on la sent bien au-dessus de certaines gaucheries ou mesquineries inévitables dans une communauté : la scène du bouillon, les souliers et les prunes de Flavie. La *Relation* montre des réflexions d'une certaine petitesse, rares, il est vrai (l'étonnement devant la communion de la Supérieure après une lettre qu'Angélique a jugée injurieuse, sa crainte de « simonie » lorsqu'on l'invite à prendre sa part des modestes banquets offerts aux Annonciades, etc.). Il y a là un côté « ménage de bonnes sœurs », qu'Angélique n'esquive pas dans la réalité — et que Bernanos osera conserver dans le *Dialogue des Carmélites* — que Montherlant ne peut souffrir.

Qu'il supprime le troisième rêve de la procession des religieuses dans Port-Royal retrouvé (*Rel.*, p. 186), n'a aucun inconvénient, mais il a le tort, sans doute, d'effacer systématiquement l'humour et l'ironie dont Angélique fait si souvent preuve et qui est aussi un trait de sa personnalité : les réflexions, dans le ton des *Provinciales*, sur la « grâce congrue » inventée par Mme de Rantzau (*Rel.*, p. 57), ou sur les jésuites, selon qui « on n'est obligé d'aimer Dieu qu'une fois à la mort ou tout au plus les fêtes et les dimanches » (p. 146), ou sa remarque lorsqu'on lui dit que le Roi avait donné aux Annonciades une certaine somme pour son hébergement : « J'appris ainsi que j'étais pensionnaire du Roi » (p. 247).

Ces différents gommages ne faussent pas vraiment la vision d'Angélique de Saint-Jean qui nous est donnée par Montherlant. Plus graves sont les altérations, en deux sens opposés, qui donnent au personnage son relief théâtral : l'orgueil et le caractère névropathique, l'un et l'autre s'unissant pour présenter une image sensiblement différente du modèle lors de la fameuse et réelle crise de doute de 1664.

Il serait vain de nier l'existence d'un orgueil considérable, et sans doute inconscient, chez Angélique : elle a la tranquille certitude d'avoir raison d'agir comme elle le fait ; elle semble ne connaître aucun problème de cons-

cience, pas la moindre hésitation sur le refus de signer le formulaire. Si elle s'abstient de tout commentaire sur la conduite de ses sœurs de Port-Royal, elle ne se prive pas de juger les Annonciades, sans cacher toujours un certain mépris. Elle se sent même tellement supérieure qu'elle s'efforce toujours de les justifier, de trouver en elles quelque chose à louer : en général ce n'est que leur bonté.

Cet orgueil, que Mme Annie Ducaux, en 1954, exprimait avec une très grande délicatesse, atteignant juste le point de hauteur acceptable, se manifeste dans la pièce en deux endroits particulièrement nets.

Tout d'abord, Montherlant n'hésite pas à faire un contre-sens sur une phrase innocente de la Sœur (p. 910) : Flavie vient de dire méchamment à Angélique que désormais on reconnaîtrait à Port-Royal un autre archevêque que M. Arnauld, et celle-ci répond :

« Je n'ai pas à rougir de ce nom, car c'est quasi confesser le nom de Dieu que de confesser le nôtre. » Phrase authentique, qui figure dans la *Relation* imprimée de 1711, mais qui, dans les manuscrits, est complétée par la subordonnée temporelle : « quand on veut le déshonorer à cause de lui » (*Rel.*, pp. 30-31). Sainte-Beuve, qui a lu la phrase dans son entier, n'en a pas moins commis, ce me semble, un léger contre-sens en pensant qu'il s'agit précisément du nom des Arnauld, alors que, visiblement, Angélique parle pour tout chrétien en général. Certes, une religieuse, renonçant au monde, renonce aussi à son nom de famille, mais elle ne doit pas hésiter à le dire bien haut quand il s'agit de le persécuter à cause de Dieu. La théologie morale d'Angélique est excellente : en ce cas, dire son nom, c'est confesser Jésus-Christ. Cette déformation, accrue par l'ellipse, est parfaitement intentionnelle de la part de Montherlant, qui connaissait la phrase entière : si un tel orgueil n'est guère concevable chez une religieuse formée à la discipline spirituelle comme l'était la véritable Angélique, il sied assurément au personnage montherlantien.

Le deuxième point est une autre petite phrase, celle-là totalement inventée : « Le martyr sans la foi ? Laissez cela à des esprits plus profonds que le vôtre » (entendez : « au

mien») déclare Angélique à Françoise (p. 875). Parole effarante, parce que proprement satanique, et bien loin du caractère et de la doctrine de la Sœur de Saint-Jean. Car ou bien subir le martyre sans avoir la foi est le plus monstrueux des péchés d'orgueil dans sa perversion, ou bien les mots n'ont pas de sens : accepter le martyre, même dans le doute, c'est avoir la foi. On voit bien ici que Montherlant quitte la vérité historique et psychologique pour donner à son personnage ses propres obsessions : le service inutile, la chevalerie du néant, etc.

Quant au caractère névropathe, on s'accorde pour reconnaître qu'il y a une tendance au pathétique dans le tempérament d'Angélique, son trouble, ses larmes, ses états dépressifs. Mais, en lisant son récit, on est encore plus frappé par son calme profond et sa maîtrise de soi. L'auteur exagère beaucoup sa peur, avant la visite de l'archevêque (pp. 876, 877, 878...), en face de la Mère Agnès, qui représente la sérénité, opposition à valeur scénique évidente. Cette peur lui fait même prononcer des paroles tout à fait contraires à son caractère, qui ne redoute pas la persécution. Elle va même jusqu'à blasphémer, ou peu s'en faut :

« Notre-Seigneur a dit que la vérité délivre. Hélas ! la vérité emprisonne. Et l'innocence emprisonne » (p. 877).

Ces deux aspects caractériels se conjuguent pour transformer dans un sens nihiliste la crise de doute d'Angélique de Saint-Jean. Une telle crise, en soi, en effet, n'a rien de surprenant; c'est un phénomène spirituel bien connu, et je crois qu'il n'est pas de saint qui ne l'ait éprouvé. D'autre part, Angélique, dans la *Relation* et dans une lettre à son oncle Arnauld, écrite deux ou trois ans plus tard (12), l'analyse avec une exactitude et une finesse remarquables.

D'abord, elle est postérieure à la visite de l'archevêque et à l'expulsion, ayant lieu du 5 septembre au 3 octobre 1664, lorsque Angélique est prisonnière : c'est donc à la fois un phénomène de psychologie carcérale bien connu et une réaction contre une tension nerveuse de deux semaines environ. Mais la Sœur subit cette crise avec un courage et une habileté intellectuelle admirables. Elle se rend compte que

c'est là une humiliation envoyée par Dieu pour la punir de ses péchés contre la charité. D'ailleurs en même temps, Dieu lui donne le mouvement de s'abandonner à Sa grâce :

« J'ai appris ce que c'était que le désespoir, parce que j'entrevois assez clairement par où on y va, encore que, par la grâce de Dieu, ces pensées me parussent fort éloignées de mon cœur, et que ce ne fût qu'une tentation étrangère, qui demeurait au-dehors sans me troubler au-dedans. Mais elle me faisait imaginer que c'étaient ces portes ténébreuses dont Dieu parle à Job et qu'il me faisait la grâce de me faire voir, afin que j'en eusse horreur plutôt que d'y entrer sans les discerner faute de lumière (...). Je reconnus néanmoins depuis que, si cela eût duré plus longtemps, j'étais au hasard de laisser éteindre ma lampe parce que je n'avais pas assez de confiance pour entretenir le feu de ma charité et la lumière de ma foi (*Rel.*, p. 65). »

Et, dans la lettre à son oncle, elle insiste :

« Proprement, ce n'est qu'une vue de l'esprit qui ne trouble rien au-dedans, mais dont la seule présence est horriblement pénible (13) ».

De cette épreuve, intérieure sans doute, mais extérieure à l'âme profonde, Montherlant fait une crise qui dénature complètement la personnalité de son héroïne : impression que les paroles de l'Écriture sont mortes, épreuve du désespoir et de la « tentation qui peut naître de ce désespoir », perte de l'esprit de prière, et même suggestion de doute absolu :

« Prier ? Prier Dieu ? Mais si Dieu... ? Je me perds quand j'y pense » (pp. 884-885).

En outre, il situe cette crise avant la visite de l'archevêque, ce qui supprime toute explication par la condition carcérale. Il va plus loin aussi : alors que la véritable Angélique ne faisait qu'apercevoir les portes des ténèbres, celle de la pièce dit les avoir franchies « avec une horreur que vous ne pouvez pas savoir et qui doit n'être sue de personne » (p. 915).

Enfin, la dernière réplique de *Port-Royal* est la citation littérale d'une phrase de la *Relation* :

« Nous avons encore eu une mauvaise nuit qui n'est point passée, mais elle (14) passera comme toutes les choses

du monde (15) et la vérité de Dieu demeurera éternellement et délivrera tous ceux qui veulent n'être sauvés que par elle » (*Rel.*, p. 189).

Mais, dans la *Relation*, Angélique de Saint-Jean écrit ces mots dans la joie et la reconnaissance, au moment où elle est enfin rentrée aux Champs avec ses sœurs, alors que, dans la didascalie qui accompagne la réplique : « *Elle dit cela avec effort, d'un air si étrange — mécanique — et paraissant absente de ce qu'elle dit, que la Sœur Françoise en est interdite.* » Montherlant subvertit totalement le sens et la portée de ces paroles.

Il faut donc conclure, au-delà de toutes les fidélités de détail, sur une infidélité foncière. Plutôt qu'en blâmer l'auteur de *Port-Royal*, il vaut mieux souligner que l'Angélique montherlantienne répond à deux exigences : permettre à son créateur un certain nombre d'énonciations personnelles et jouer un rôle dans la conception de l'ensemble : à la Mère Agnès, tout ce qui est calme, sérénité, douceur ; à Angélique, ce qui est trouble, angoisse, hauteur. S'il y a fidélité, ce qui est incontestable, elle s'applique à l'histoire et à l'attitude des religieuses de Port-Royal dans leur ensemble plutôt qu'à tel ou tel personnage particulier. Angélique se démarque d'abord insensiblement de ce qu'elle fut en réalité, pour devenir par la suite radicalement différente. Que cette modification ait été possible et qu'elle ne détruise pas la cohérence du personnage est une preuve de la complexité et de la richesse de l'être réel. Au demeurant, l'auteur se rend bien compte au moins d'une certaine ambiguïté de sa création, puisque, dans ses Notes sur *Port-Royal*, après avoir protesté de son respect et de ses « scrupules », il poursuit :

« Et pourtant, si présentement notre Sœur, quelque part, s'intéresse aux choses de la terre, je ne doute pas un instant que ma pièce ne l'irrite et qu'elle ne s'écrie : « Ce n'est pas du « tout cela ! C'est une caricature ! Encore une fois je suis « trahie » (p. 940).

L'étude qui s'achève ici, serait-elle, elle aussi, une nouvelle — et double — trahison ?

NOTES

(1) On sait que Mme de Riancey, grand-mère de l'auteur, avait des attaches avec le jansénisme et qu'elle possédait le « Journal » d'un groupuscule du XIX^e siècle, que son petit-fils détruisit.

(2) Raphaël Molho : *L'Ordre et les Ténèbres ou la naissance du mythe du XVII^e siècle chez Sainte-Beuve*, A. Colin, 1972, p. 263.

(3) *Ibid.*, pp. 268-272.

(4) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV.

(5) Elle l'accompagne même de *Réflexions*, qui les expliquent plus à fond.

(6) Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. IV, p. 263.

(7) Cité par Sainte-Beuve, *ibid.*, p. 264.

(8) *Ibid.*, p. 228.

(9) Les pages de référence renvoient au *Théâtre* de Montherlant, Gallimard, coll. de la Pléiade, édition de 1972.

(10) Voir *Relation de Captivité*, éd. Louis Cognet, Gallimard, 1954. C'est celle de toutes nos références.

(11) Voir Interrogatoire d'Angélique de Saint-Jean, *Histoire des Persécutions*, 1753.

(12) Lettre écrite à Pâques 1666 ou 1667. Citée par Louis Cognet, *Relation de Captivité*, p. 283.

(13) *Ibid.*

(14) Montherlant: «Je veux dire que la nuit qui s'ouvre»...

(15) Montherlant : « de ce monde ».